

Le statut de la femme est-il expliqué, convenablement, à son ? rang dans « Hiltyat ul-Mottaqin

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



Le statut de la femme est-il expliqué, convenablement, à son rang dans « Hiltyat ul-Mottaqin ?
Quel est votre avis sur ce livre ?

Résumé de la réponse

Du point de vue du Chiisme, l'on ne peut se fier, à 100%, à aucun livre, sauf le noble coran. Donc, les choses évoquées dans les livres, surtout, ceux des hadiths devront faire l'objet d'une analyse au niveau de documents et de preuves. Si une chose n'est pas en contradiction avec les principes généraux de l'islam et des enseignements coraniques, elle sera acceptée. Concernant Hilyat ul-Mottaqin, tout en admettant ses points faibles et ses défauts dans certains cas, l'on peut dire, en général, ce que relate de ce livre comme hadiths des Infaillibles (Bénis soient-ils), au sujet des modalités des relations morales ou juridiques et de la vie conjugale, vise à fournir le calme et la sérénité entre couple et à consolider leur lien affectueux, ce qui n'est, absolument, incompatible avec la vision et des valeurs coraniques concernant la femme, au contraire Hilyat ul-Mottaqin fait l'éloge de la femme et y donne beaucoup plus de

dignité et de valeur.

Réponse détaillée

Avant d'expliquer le point de vue exprimé dans Hilyat ul-Mottaqin au sujet de la femme et de l'homme, il est nécessaire que nous jetions un regard sur ce que disent le noble coran, les hadiths relatés du prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), ainsi que ceux relatés des Imams immaculés (bénis soient-ils), à propos de la femme et de l'homme.

Dans l'optique du noble coran et des hadiths, la femme et l'homme sont du même genre et chacun d'entre est créé pour assurer le calme et la quiétude de l'autre. Dieu a établi un intérêt particulier entre eux. Chacun est la complémentarité de l'autre et non pas un instrument entre les mains de l'autre. Tous les deux jouissent des effets de leurs actes et ils ont des droits et des devoirs réciproques. Des droits convenables ainsi que des devoirs sont prévus et définis pour la femme. 1 [1]Cependant, pour répondre à votre question, il faut dire que du point de vue du Chiisme et de l'école des gens de la demeure prophétique, l'on ne peut se fier, à 100%, à aucun livre, sauf le noble coran. Donc, les choses évoquées dans les livres, surtout, ceux des hadiths devront faire l'objet d'une analyse au niveau de documents et de preuves. Si une chose n'est pas en contradiction avec les principes généraux de l'islam et des enseignements coraniques, elle sera acceptée, sinon, elle sera rejetée. Concernant Hilyat ul-Mottaqin, tout en reconnaissant ses points faibles et défauts concernant certains hadiths, l'on peut dire, en général, que les débats évoqués dans ce livre 2[2] présentent trois visions (vis-à-vis de la femme et de l'homme

A. L'éloge fait du genre féminin. B. Le regard et le comportement généraux de l'homme à l'égard de la femme. C. Le regard et le comportement généraux de la femme à l'égard de l'homme.

A. La preuve de la première vision (l'éloge fait du genre féminin). Nous mentionnons ci-dessous, quelques exemples d'hommes rendus dans Hilyat ul-Mottaqin au genre féminin :

1. Dieu, le Très-haut, est plus Généraux avec les filles que les garçons. 2. La fille est une fleur que vous sentez. 3. Le Messager de l'islam était le père des filles. 4. La fille est une bonne action et le garçon est un bienfait. Dieu, le Tout-puissant récompense la bonne œuvre et interroge le bienfait. 5. Quiconque souhaite la mort de sa fille et meurt avec un tel état d'esprit, il n'y aura pas de récompense pour ses actes et au jour du jugement dernier, il comptera au nombre des pécheurs.

B. La preuve de la deuxième vision (le comportement généreux de l'homme vis-à-vis de la femme) :

1. Aimer les femmes relevait de l'attitude des prophètes (Que la paix de Dieu soit sur eux), adorer les femmes était de la tradition du prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants). Le noble n'avait apprécié que trois choses du monde d'ici-bas, à savoir, la prière, le parfum et la femme. 2. Se comporter, gentiment avec les femmes, augmente la vertu de la foi. 3. Le meilleur d'entre vous est celui qui réserve le meilleur traitement à l'égard de la femme. 4. Le plus aimé des créatures auprès de Dieu est celui qui se comporte mieux avec la femme. 5. La femme est une fleur et non pas une serveuse. 6. La préservation de la beauté et la satisfaction de la femme réside dans le fait de ne pas lui imposer des œuvres qui contraires à son rang et son statut. 7. Lorsque la nouvelle mariée entre dans ta maison, prenez ses souliers pour qu'elle s'asseye. Lave, ensuite, ses pieds et jette son eau depuis le début jusqu'à l'extrémité de la maison. 8. Ce qui est dû à la femme, c'est de la nourrir, de lui acheter des vêtements propres à 4 saisons, ainsi que des produits de maquillage et des objets de la maison. Et Si elle fait du mal, il faut lui en pardonner. Craint Dieu dans ton refus de ne pas acquitter le droit de la femme. Mais, il ne faut pas obéir à la femme dans les affaires qui sont la source de corruption.

C. Et la preuve concernant la troisième vision (le comportement généreux de la femme à l'égard de l'homme). A ce propos, dans Hilyat ul-Mottaqin, nous lisons : 1. La meilleure des femmes est celle qui se comporte, gentiment, vis-à-vis de son époux et de ses enfants et qui garde sa chasteté. 2. La femme doit se maquiller pour son époux et répondre aux besoins charnels de son époux, et si elle ne permet pas à son époux de faire le coït, elle sera damnée par les anges. 3. Si la femme porte secours à son mari, dans les moments difficiles et le raccompagne pour venir à bout des difficultés, elle aura la moitié de la récompense prévue pour le martyr. 4. La pire des femmes est celle qui se comporte mal avec son mari, se livre,

impudemment, à des mauvaises actions, se maquille pour les autres et se démarque de son mari. 5. Si la femme dit qu'i l n'a reçu rien de bon de la part de mon mari, ses actes ne seront pas récompensés. 6- La femme doit obéir à son mari. La bonté dans le monde d'ici-bas et dans l'au-delà pour un homme est d'avoir une femme pieuse qui garantit ses biens et son honneur.

D. L'in peut en conclure que Hilyat ul-Mottaqin n'explique pas, s'agissant des relations entre couple, seulement, les devoirs de la femme à l'égard de l'homme, ce livre explique, aussi, les devoirs de l'homme vis-à-vis de la femme, d'autant plus que ce livre appelle, fréquemment, à afficher un grand respect aux femmes. Ce Livre insiste, aussi, sur la nécessité de fournir à la femme ce qui lui est dû. 3 [3]

[1] RF : Verset 21, Sourate 30; verset 187, Sourate 22; verset 32; urate 4, et verset 228, Sourate 2. Et la Voie de l'Eloquence, sermon 216.

[2] RF : Hilyat ul-Mottaqin; Section 4, chapitre 1, 4, 7.

[3] Pour plus d'information, RF: Les droits réciproques de la femme et de l'homme, Mottahari, .Morteza, Les droits de la femme en Islam, Mesbah Yazdi, Mohammad Taquei